

Mineure en études catalanes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-104-4-0


CYCLE 1^{er} cycle

TYPE Certificat

CRÉDITS 30 crédits

DURÉE 1 an

COTE R MINIMALE 20,000

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Temps plein

 Temps partiel

 Offert au campus de Montréal

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Eric Viladrich Castellanas 514-343-6111, poste 17322

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

Objectifs

La mineure en études catalanes a pour but d'offrir une formation en langue, culture et civilisation catalanes ainsi qu'en littérature et/ou traduction catalan-français. Le programme permet d'effectuer un stage en milieu de travail ou un séjour d'immersion en pays catalan (facultatifs). L'étudiant peut également s'inscrire à des cours dans des disciplines connexes : histoire, littérature, linguistique et traduction. La mineure est habituellement combinée avec une majeure dans une autre discipline afin de constituer un baccalauréat. De plus, combiné à d'autres programmes en langues modernes, ce programme de mineure peut permettre d'obtenir un baccalauréat par cumul en langues modernes. Voir sous Département de littératures et de langues du monde.

Forces

- Ce programme peut mener au diplôme de baccalauréat par cumul en langues modernes. En savoir plus.
- La possibilité d'effectuer des séjours d'études en pays catalan, y compris à Barcelone, offerts par l'Institut Ramon Llull.
- La possibilité d'effectuer un stage en milieu de travail au Québec ou en pays catalan.
- L'accès aux services et aux catalogues de la Médiathèque en études catalanes.
- L'admissibilité à la Bourse d'excellence en études catalanes du Cercle culturel catalan du Québec.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement

supérieur du Québec.

- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- Automne 2019:** Du 1^{er} novembre 2018 au 1^{er} juin 2019

Hiver

- Hiver 2019:** Du 15 août 2018 au 1^{er} décembre 2018

Structure du programme (1-104-4-0)

Version 00 (A13)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Bloc 72A A Civilisation

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J

Bloc 72B Langue

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S	CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S	CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S

Bloc 72C Lettres et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0S	CTL 2260	Traduction catalan-français	3.0
CTL 2030	Lectures dirigées en études catalanes	3.0	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J

Bloc 72D Applications pratiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CTL 2410	Stage	3.0
CTL 2420	Voyage d'études	3.0

Bloc 72E Disciplines connexes

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0J	POL 3851	Intégration européenne	3.0J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0	TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0J
FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0S	TRA 1400	Recherche et documentation pour langagiers	3.0J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J	TRA 2210	Langue et notions scientifiques et techniques	3.0J
HST 2256	Histoire économique de l'Europe	3.0	TRA 2220	Langues et notions commerciales, économiques et administratives	3.0J
ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0J	TRA 2240	Langue et notions biomédicales	3.0J
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J	TRA 2260	Langue et notions juridiques	3.0J
LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0J	TRA 2450	Terminologie et terminographie	3.0J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0J
LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J	TRA 3250	Traduction en technologie de l'information	3.0J S
LNG 2340	Langues secondes	3.0J	TRA 3580	Traduction littéraire	3.0

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Coopération internationale	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-368-5-1	Soir
Enseignement de l'espagnol, langue seconde	Maîtrise	45 crédits	2-105-1-0	Jour
Langue et culture catalanes	Microprogramme de 1 ^{er} cycle	15 crédits	1-104-7-0	Jour Soir
Littératures de langue française	Majeure	60 crédits	1-145-2-5	Jour
Relations industrielles	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-230-5-2	Soir

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en études catalanes. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes. Combiné à d'autres programmes en langues modernes, ce programme peut permettre d'obtenir un baccalauréat par cumul en langues modernes.